



FORMATION INTERVENANT I2A - SPECIALISE EN ATELIER ARTISTIQUE

*Différentes journées de sélections sont organisées tous les mois en visio-conférence.  
Elles sont proposées aux candidats après validation de leurs dossiers de candidature.  
Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.*

Promotion 2026 : 8 modules en présentiel sur Tours (37) - 240h

Objectifs & Evaluations	Modules	Dates	Formateurs	Tarifs
<p><b>Objectifs de la formation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser une demande d'intervention en atelier artistique</li> <li>Concevoir un projet d'atelier artistique structuré et adapté à la demande et au public.               <ul style="list-style-type: none"> <li>Rédiger une proposition d'atelier artistique</li> <li>Préparer son intervention ( matériel, moyens)</li> </ul> </li> <li>Animer un atelier de manière adaptée aux objectifs artistiques et pédagogiques visés, aux publics</li> <li>Adopter une posture et communication efficace et adaptée à l'atelier et au public               <ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer son intervention</li> </ul> </li> <li>Mettre en œuvre et faire évoluer son projet professionnel</li> </ul> <p>-----</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <p>La validation du cycle est obtenue à partir de l'ensemble des éléments suivants sous réserve de la participation à la totalité de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation du stage par le maître de stage (210h de stage)               <ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction d'un rapport de stage</li> <li>Rédaction d'un projet professionnel</li> </ul> </li> <li>Présentation orale d'un projet professionnel devant un jury de validation des compétences</li> <li>Animation d'un atelier artistique devant un jury de validation des compétences</li> </ul> <p>Les évaluations des modules sont effectuées par les intervenants et le coordinateur sur les items suivants : modalités relationnelles, compréhension et respect des consignes, respect du cadre et rigueur, capacité d'élaboration de synthèse, comportement, capacité d'autoévaluation, mise en pratique de la proposition.</p> <p><b>Evaluation finale :</b> la commission pédagogique analyse l'ensemble de toutes les évaluations et statue. L'Attestation de réussite et de compétences en intervenant.e spécialisé.e en atelier artistique est obtenue après avoir suivi l'ensemble de la formation et avoir validé tous les blocs de compétences</p>	<p>1 - Art et Humanité</p> <p>2 - Art et créativité</p> <p>3 - Techniques d'animation</p> <p>4 - Approche pédagogique</p> <p>5 - Conception et rédaction d'un projet</p> <p>6 - Expression/Communication /Relation</p> <p>7 - Gestion de projet Communiquer et valoriser son projet</p> <p>8 - Synthèse</p>	<p>12 au 16 janvier 2026</p> <p>16 au 20 février 2026</p> <p>16 au 20 mars 2026</p> <p>20 au 24 avril 2026</p> <p>8 au 12 juin 2026</p> <p>06 au 10 juillet 2026</p> <p>7 au 11 septembre 2026</p> <p>30 novembre 2026 au 04 décembre 2026</p>	<p>Notre équipe pédagogique est composée d'artistes musiciens, plasticiens, danseurs, d'art-thérapeutes modernes, de professionnels (enseignante spécialisée, chargée de mission en éducation/promotion de la santé, responsable administrative, entrepreneur de spectacles, animateur artistique).</p> <p><b>Formateurs intervenant dans ce programme :</b></p> <p>- Nathalie Berthomier</p> <p>- Nadège Bordessoules</p> <p>- Adeline Fusillier</p> <p>- Anaïs Homo</p> <p>- Marion Legeay</p> <p>- Karen Tautain</p> <p>- Louise Tuffet</p>	<p><b>4 620€</b></p> <p>en financement individuel <b>577,50 € par module</b></p> <p>-----</p> <p><b>6 300€</b></p> <p>en financement assisté</p> <p><b>787,50€ par module</b></p> <p>-----</p> <p>Journée de présentation et de sélection</p> <p><b>30€</b></p>

Tous les modules ont lieu aux mêmes horaires :  
du lundi au jeudi : 9h-12h15 13h45-17h  
le vendredi : 9h-13h

-----  
Coordonnées référent stagiaires et handicap :  
Florence Rainereau  
contact@afratapem.fr - 02 47 51 86 20